KENTAÑ GWELADENN UR PAB «E BREIZH»

PREMIERE VISITE DU PAPE «EN BRETAGNE»

Participation aux frais 10 FF

Comité pour la visite du Pape "en Bretagne"
72, rue Texier la Houlle - 56000 VANNES - Tél : 97 46 43 51 - Fax : 97 40 70 92

Diskleriadur Kengor Pabel
"JUSTIS HA PEOC'H"

"Ne glot ket alies harzoù politikel ur Stad gant reoù ar pobloù ha tost an holl stadoù, pe e vijent bet savet pell zo pe nevez zo, o devez kudennoù gant minorelezhioù arallouenn staliet e-barzh o harzoù..."

"Ingalder n'eo ket unvander. Rediet e vezer da anaout bri ha klokausted pinvidigezhioù sevenadurel ha perzhioù buhezel an eil re hag ar re all. Evit bezañ ingal gant an holl e ranker neuze tremen dre un doare-anavezout an diforc'hioù, ar pezh a zo goulennet gant ar minorelezhioù o-unan evit diorren hervez o ijin o-unan, gant doujañs evit ar re all hag evit kenvad ar gevredigezh hag ar gumuniezh ved. N'eus strollad tud ebet, avat, a c'hell fougeal en devez un dreistelezh naturel war ar re all, nag azgoulenn ober un diforc'h bennak a-zivout gwirioù-diazez mab-den."

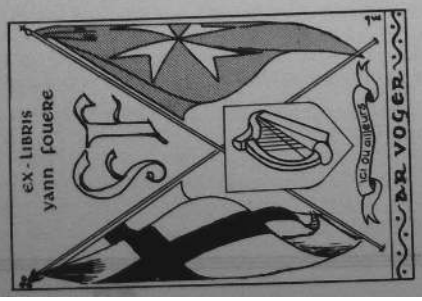

Déclaration de la Commission Pontificale
"JUSTICE ET PAIX"

"Rarement les frontières politiques d'un Etat coïncident avec celle des peuples et presque tous les Etats, qu'ils soient de constitution ancienne ou plus récente, connaissent des problèmes de minorités allogènes installées à l'intérieur de leur propres frontières...".

"L'égalité n'est pas l'uniformité. Il importe de reconnaître la dignité et la complémentarité des richesses culturelles et des qualités morales des uns et des autres. L'égalité de traitement passe donc par une certaine reconnaissance de la différence, que les minorités réclament elles-mêmes pour se développer selon leur génie propre, dans le respect des autres et du bien commun de la société et de la communauté mondiale.

Mais, aucun groupe humain ne peut se targuer d'avoir sur les autres une supériorité de nature, ni prétendre exercer quelque discrimination que ce soit touchant les droits fondamentaux de la personne".

PENNAD-STUR

Evit ar wezh kentañ en istor, ez eus ur pab o tont da Vreizh. Mat eo degas un tamm sklêrijenn endro d'ar berc'hirinded-mañ koulz d'ar re a gred en Neñv evel d'ar re na reont ket. D'an holl, Breizhiz pe get, ez eo ar c'houlz da anaout soñj Yann-Baol II war an traoù o sellout ouzhimp.

Da gentañ-penn, petra eo e berc'hirinded da Yann-Baol II ? En e gemennadenn "da Gatoliked Frañs", d'ar 15 a viz kerzu 1995, en doa disklêriet an tennadoù anezhi :

"Kentañ tro e vo din mont d'ar Gornôg, da Geranna ma kar fideled Breizh en em vodañ evit dougen bri da vamm ar Werc'hez Vari."

"Mont a rin pelloc'h gant ma ferc'hirinded da dTours evit bezañ eno gant c'hwezekvet kantved sant Varzhin, manac'h hag eskob, en deus kendaolet e brezeg da wriziennañ an Aviel e bourc'hioù hag e maezioù Galia."

"Klozañ a rin ma gweladenn-bastor dre lidañ pemzekvet kantved badeziant Hlodwig, roue ar Franked."

Evitañ, **"lidañ seurt degouezhadoù"**, el liester, a ziskouez anat ez eus aze tri zra disheñvel : ur berc'hirinded d'al lec'h **"ma kar fideled Breizh en em vodañ"**, lidañ c'hwezekvet kantved sant Varzhin e Tours ha, da drede, **"pemzekvet kantved badeziant Hlodwig"** e Reims.

Petra bennak ma ve a-hend-all hor sell war an Istor hag hor soñj war an "dereat" maz eo an temoù dibabet, gant eskibien Frañs kentoc'h eget gant Yann-Baol II, "badeziant Hlodwig" hag ar "pemzekvet kantved", na dalvezont ket evit istor Alamanted, Belgiz, Izelvroiz, Gallaoued pe Luksembourgiz da zont ha na sellont tamm ebet ivez ouzh Breizh. Pal al levrig-mañ zo neuze diskleriañ an Istor evel m'emañ ha neket evel ma karfe da zarn e ve, na pa ve dre zic'houzout pe dre youl bolitikel.

Ar C'hengor evit gweladenn ar pab **"e Breizh"** zo bet savet gant kalz a gristenion vreizhat pe tud o c'houzout diouzh ar pouez en deus an degouezhad-mañ, evit d'hon Istor bezañ doujet. Evit d'ar pab bezañ degemeret ivez e diabarzh ur wir gumuniezh tud, Pobl Vreizh anezhi, o chom war ul lodenn douar o vont eus Roazhon da Naoned ha Brest. Kreñvaat hevelep youl a c'hellit en ur stagañ ouzh ar C'hengor.

Karout a rafemp ivez, dre an embann-mañ, lakaat da dalvezout soñj an Iliz ha Yann-Baol II a-zivout ar minorelezhioù hag o gwirioù. Amañ e kavot pennadoù tennet eus e gemennadenn evit ar peoc'h, d'an 8 a viz Kerzu 1988, hag e brezegenn dispar d'an O.N.U., d'ar 15 a viz Here 1996, koulz ha testennoù all. Neb a gar a c'hello kaout an teulioù-mañ war e c'houlenn. Ur pennad dreist gant an istorourez Suzanne CITRON ha reoù ken kelennus all a embannomp ouzhpenn.

Kement-se lakaet splann, ar Vretoned ac'hanomp, kristenion pe get, zo stad ennomp o tegemer en hon touez uhelañ den an Iliz Katolik, ur Polonad oc'h anaout diaesterioù e istor dezhañ, difenner taer ar minorelezhioù hag ar sevenadurioù a-seurt gant hon hini, pa lavare, e 1995, **"bezañ laouen a-vremañ gant ar soñj kejañ gant ar Vretoned en ur santual ken tomm d'o c'halon evel d'e hini"** ha pa gase ur gemennadenn-harpañ **"da berc'hirined an Dro-Vreizh o vont war roudoù seizh diazezer Breizh"**. C'hoantaat a reomp ma vo degemeret gant Pobl Vreizh e-doug ul lid a-vat dezhañ ha digor d'an holl.

ÉDITORIAL

Pour la première fois dans l'histoire, un Pape vient en Bretagne. Il importe de clarifier le cadre de ce pèlerinage à l'intention de ceux qui croient au ciel et de ceux qui n'y croient pas. Pour tous, Bretons ou pas, c'est aussi le moment de connaître la pensée de Jean-Paul II sur les sujets qui nous concernent.

En premier lieu, comment Jean-Paul II voit-il son pèlerinage ? Dans son message du 15 décembre 1996 "aux Catholiques de France" il en situe les étapes :

"Pour la première fois je me rendrai dans l'Ouest, à Sainte Anne d'Auray où les fidèles de Bretagne aiment à se rassembler pour vénérer la mère de la Vierge Marie".

"Je poursuivrai mon pèlerinage à Tours pour prendre part au seizième centenaire de Saint Martin, moine et évêques dont la prédication a contribué à enraciner l'Évangile dans les bourgs et les campagnes de la Gaule."

"J'achèverai ma visite pastorale par la célébration du quinzième centenaire du baptême de Clovis, le roi des Francs."

Pour lui **"la célébration de tels événements"**, au pluriel, indique bien qu'il s'agit de trois choses différentes : un pèlerinage là **"Où les fidèles de Bretagne aiment à se rassembler,"** la célébration du 16e centenaire de St Martin à Tours et, en troisième lieu, le **"15e centenaire du baptême de Clovis"** à Reims.

En effet, quelque soit par ailleurs notre vision de l'histoire et notre opinion sur "l'opportunité" du choix, par l'épiscopat français plus que par Jean-Paul II, des thèmes, du "baptême de Clovis" et du "15e centenaire", ce non-événement de l'histoire des futurs Allemands, Belges, Néerlandais, Français ou Luxembourgeois ne concerne en rien la Bretagne. Le but de cette plaquette est de dire l'histoire telle qu'elle est et non comme certains souhaiteraient qu'elle fût, soit par ignorance, soit par volonté politique.

Le Comité pour la visite du Pape **"en Bretagne"** a été créé par de nombreux chrétiens bretons ou personnes conscientes de l'importance que représente cet événement afin que notre histoire soit respectée et d'accueillir le Pape au sein d'une communauté humaine concrète : Le Peuple breton, qui vit sur une zone géographique qui s'étend entre Rennes, Nantes et Brest. Vous pouvez renforcer cette volonté en adhérant au comité. Nous souhaitons aussi, par cette publication, mettre en valeur la pensée de l'Église et de Jean-Paul II concernant les minorités et leurs droits. Vous trouverez ici de larges extraits de son message pour la paix du 8 décembre 1988, de son admirable discours à l'ONU du 15 octobre 1996 et d'autre textes. Documents que nous tenons à la disposition de tous sur simple demande. Nous publions aussi un excellent article de Suzanne CITRON, historienne et quelques autres textes significatifs.

Une fois ces choses clairement établies, nous, Bretons, chrétiens ou non, sommes fiers d'accueillir chez nous le plus haut représentant de l'Église Catholique, le Polonais qui connaît les vicissitudes de sa propre histoire, l'ardent défenseur des minorités et des cultures comme la nôtre qui en 1995 **"se réjouissait déjà de pouvoir rencontrer les Bretons dans un sanctuaire qui est particulièrement cher à leur cœur et au sien"** et adressait un message de soutien **"aux pèlerins du Tro-Breizh qui marchent sur les traces des 7 fondateurs de la Bretagne"**. Nous souhaitons que le Peuple breton l'accueille au cours d'une cérémonie digne de lui et ouverte à tous.

PREZEGENN DA ESKIBIEN C'HALL RANNVRO "PROVAÑS-KREIZDOUAREG"

D'an 18 a viz du 1979, e oa bet degemeret eskibien c'hall rannvro «Provañs-Kreizdouareg» deuet da Roma evit o gweladenn *ad limina* gant ar Pab, hag en doa graet dezho ar brezegenn-mañ :

AR SEVENADUR RANNVRO

C'hoant em befe da lavarout ur ger ouzhpenn war hêrezh sevenadurel ho rannvroioù, ma 'z eo bevet ganti feiz ar bobl. Pouezus-kenañ eo he doujañ hag he lakaat da vezañ doujet. Daoust ha n'eo ket intret gant ar sap hag ar blaz kristen ? Re alies e klasker siwazh bedelaat ar pinvidigezhioù sperede-se. Padal ez eus ur c'hendave anat etre ar sevenadur pobl ha feiz ar bobl. Evit diwall diouzh ar bedeladur-se, avat, e ranker prizout ha sikour an holl dud a youlvat, kristenien pe get, a glask mirout an hêrezh-se, ha ganeoc'h e vez kavet meur a intrudu mat da veuliñ war an dachenn-se, e-touesk ar gelennerien, e-touesk ar gasourien sevenadurel pe arzel, e-touesk ar re a striv evit mirout ar yezhoù rannvro pe distreiñ dezho, pe c'hoazh e-touesk ar re a zo ekarg an abadennoù skinwel pe skingomz rannvroel. Ret eo neuze doujañ da genframm kristen an hêrezh-se, he zrebaderezh hag he bremanelezh, dreist valigañsoù an istor. An Iliz a rank bezañ an hini gentañ da gompren an dalc'h-mañ da vezañ dedennet gantañ, da zegas he harp hag he engouestloù dezhañ.

" Evit ar pab n'en deus ket ar ger broad ar ster a vez roet dezhañ peurliesañ gant ar bolitikourion. Un termenadur sevenadurel eo, ma n'eo ket kenelel. Ur memor, un istor eo ur vroad, ha n'eo ket, a dra-sur ur Stad-Broad. En e spered e c'hell bevañ meur a vroad en hevelep Riez. "

Christine de Montclos, klaskerez e Kreizenn Studioù hag Enklaskoù Etrebroadel. Tennet eus LA CROIX. Here 1995.

DISCOURS AUX ÉVÊQUES FRANÇAIS DE LA RÉGION "PROVENCE-MÉDITERRANÉE"

Le 18 novembre 1979, le Pape a reçu en audience les évêques français de la région "Provence-Méditerranée" présents à Rome pour leur visite *ad limina* et il leur a adressé le discours suivant :

LA CULTURE RÉGIONALE

Je voudrais ajouter une parole complémentaire sur le patrimoine culturel de vos régions, dont la religion populaire est précisément tributaire. Il est très important de le respecter et de le faire respecter. N'est-il pas imprégné de sève et de saveur chrétiennes ? On assiste malheureusement trop souvent à une entreprise de sécularisation de ces richesses spirituelles. Or, il existe une évidente corrélation entre la culture populaire et la foi du peuple. Mais justement, pour éviter cette sécularisation, il importe que soient estimés et aidés tous les hommes de bonne volonté, chrétiens ou non, qui cherchent à présenter ce patrimoine, et il y a chez vous de multiples initiatives dignes de louange en ce domaine, chez les enseignants, chez les animateurs culturels ou artistiques, chez ceux qui s'efforcent de préserver les langues régionales ou d'y revenir, ou encore chez ceux qui sont chargés d'émissions régionales de télévision ou de radio. Il s'agit en somme de respecter la contexture chrétienne de ce patrimoine, son caractère permanent et toujours actuel, au-delà des vicissitudes de l'histoire. L'Église doit être la première à comprendre cet enjeu, à s'y intéresser, à y apporter sa contribution et ses engagements.

"Le mot nation n'a pas pour le pape le sens qu'il a en général pour les hommes politiques. C'est une définition, sinon ethnique, au moins culturelle. Une nation, c'est une mémoire, c'est une histoire, ce n'est certainement pas un Etat-Nation. Dans son esprit, plusieurs nations peuvent cohabiter dans un même Etat. "

Christine de Montclos, chercheur au Centre d'Etudes et de Recherches Internationales. Extrait de LA CROIX. Octobre 1995

AN ILIZ HAG AR MINORELEZHIOU

KEMENNADUR AR PAB A-BENN DEVEZH AR PEOC'H 1989

E stumm kedunelezhioù hag a zo dezho da orin, ez-diforc'h, hengounioù sevenadurel, un hêrezh gouennel pe genelel, kredennoù relijiel, arnodadurioù istorel, er stumm-se ez eus, hiziv, rummoù darnadel e kement kevredigezh a zo, pe dost. Darn a gilbign pell-bras en amzervezh, darn a zo yaouank an orin anezho. Ken liesstumm eo ar stuzioù m'emaint o vevañ enno, maz eo, koulz lavarout dic'hallus tresañ un daolenn glok anezho. Diouzh un tu, ez eus rummoù, zoken hiniennoù bihan-tre, hag a zo gouest da virout dibistig ha da ziskuliañ fraezh o fersonelezh o-unan, hag enframmet ez int a-zoare e-barzh ar c'hevredigezhioù m'emaint en o dalc'h. E degouezhioù zo, seurt rummoù isdarnadel a zeu zoken a-benn da lakaat da bouezañ o mestroni war an usdarnad, e-kerz ar vuhez foran. Diouzh an tu all, e vez gwelet isdarnadoù hag a chom hep kaout levezon hag hep gellout en em vataat ez-klok eus o gwirioù ; en em gavout a reont, kentoc'h, e stuzioù a c'houzañvidigezh hag a zienez. Se a c'hell o bountañ, pe war-zu ur c'houzañvusted dizoberiant, pe war-zu an difretañ, ha zoken an dispac'hañ. Koulskoude, nag ar c'houzañvusted nag an drouknerzh n'eus anezho an hent a zere, diouzh krouiñ ar rakstuzioù d'ur peoc'h gwirion.

An hini kentañ eus ar pennvenozioù-se eo ar vriegezh, tu ebet d'he lemel digantañ, a zo da bep personenn, hep diforc'h ebet diazezet war an orin diwar ouenn, diwar gultur, diwar vroad, pe war ar gredenn relijiel. Den ebet ne vez anezhañ evitañ e-unan hepken, met pep den a zeu dezhañ e bersonelezh klok diwar vezañ e darempred gant ar re all. Kement-all a c'heller lavarout a-zivout ar rummoù-tud. Ar re-mañ, e gwirionez, o deus ar gwir da gaout o fersonelezh strollel hag a dleer gwareziñ, e-keñver briegezh pep hini eus izili ar rummoù-se.

An dlead da zegemer ha da zifenn al liesseurtiezh n'eo ket tra ar Stad na tra ar rummoù o-unan nemetken. Pep personenn, hervez maz eo ezel eus tiegezh nemetañ an dud, a dle meizout ha doujañ talvoudegezh an diseurtiezh etre-tud hag he ren war-zu ar c'henvad. Un den hag a zo degemerus e spered ha c'hoant gantañ da anaout gwelloc'h hêrezh sevenadurel ar rummoù isdarnadel ma kej ganto, a zegaso skoazell da skarzhañ an emzalc'hioù rakvarnus a laka diaes an darempredoù yac'h e-stern ar gevredigezh. Sed un argezh hag a dle bezañ dalc'hmat kaset war-raok, peogwir ez eo douget seurt emzalc'hioù da zont en-dro war-wel, meur ha meur a wech, dindan doareoù nevez.

Ur gwir all da wareziñ eo gwir an isdarnadoù-tud, da virout ha da ziorren o sevenadur. N'eo ket dibaot a wech e vez gwelet rummoù isdarnadel e riskl da vezañ mouget e-keñver o sevenadur. E meur a lec'h, e gwirionez, ez eus bet lakaet da dalvezout lezennoù hag a chom hep anzav o gwir da ober gant o yezh o-unan. Awechoù e vez rediet an dud da gemmañ anvioù o ziegezh hag o annez.

An emskiantekaat e-keñver stuz an isdarnadoù-tud, pleg oc'h en em ziskouez anat muioc'h-mui, en deiz a hiziv, war gement live a zo, a zo anezhañ, en hor marevezh, un arouez a esperañs kreñv evit ar remziadoù nevez hag e-keñver trec'hoantoù an isdarnadoù-se. E gwirionez, an doujañs d'ar re-mañ, en ur c'hiz, a rank bezañ sellet outi evel ouzh un arouez-talvoudegezh e-keñver an heson maz eo ar c'henvevañ hag e-keñver al live a zarevidigezh keododadel tizhet gant ur vro ha gant hec'h ensavadurioù.

Pa ra meneg eus diforc'husted, hag, evel ma ra er C'hemennadur-mañ, eus an diforc'husted diouti hec'h-unan a dizh ar rummoù isdarnadel, an Iliz a gomz ouzh hec'h izili hec'h-unan da gentañ-penn, pehini bennak ez eo o renk pe o dleadegezh er gevredigezh.

L'EGLISE ET LES MINORITES

MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II POUR LA JOURNEE DE LA PAIX 1989

"Aujourd'hui, dans la plupart des sociétés, il y a des minorités, des communautés qui tirent leur origine de diverses traditions culturelles, de l'appartenance à une race ou à une ethnie, de croyances religieuses ou encore de vicissitudes historiques ; certaines existent de longue date, d'autres se sont constituées plus récemment. Leurs situations sont tellement différentes qu'il est quasiment impossible d'en tracer un tableau complet. D'un côté, il y a des groupes, même très peu nombreux, qui sont capables de préserver et d'affirmer leur identité et qui sont bien intégrés dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. Dans quelques cas, ces groupes minoritaires réussissent même à imposer leur domination sur la majorité dans la vie publique. D'un autre côté, on observe des minorités qui n'exercent aucune influence et qui ne jouissent pas pleinement de leurs droits, se trouvant même dans une situation de souffrance et de malaise, ce qui peut conduire ces groupes ou à une résignation passive, ou à un état d'agitation allant jusqu'à la rébellion. Cependant, ni la passivité ni la violence ne sont des moyens aptes à créer les conditions d'une paix authentique."

"Le premier principe est la dignité inaliénable de chaque personne humaine, sans aucune distinction fondée sur son origine raciale, ethnique, culturelle, nationale, ou sur sa croyance religieuse. Personne n'existe pour soi-même, mais chacun trouve sa pleine identité par rapport aux autres, personnes ou groupes ; on peut en dire autant des groupes humains. Ceux-ci, en effet, ont un droit à l'identité collective qu'il faut protéger, conformément à la dignité de chacun des éléments de ces groupes."

"L'obligation d'accepter et de protéger la diversité n'est pas réservée à l'Etat et aux groupes. Chaque personne, comme membre de l'unique famille humaine, doit comprendre et respecter la valeur de la diversité entre les hommes et l'ordonner au bien commun. Une intelligence ouverte, désireuse de mieux connaître le patrimoine culturel des minorités avec lesquelles elle entre en contact, contribuera à éliminer les attitudes inspirées par des préjugés qui font obstacle à de saines relations sociales. Il s'agit là d'un processus qui doit être continuellement poursuivi, car de tels comportements renaissent trop souvent sous de nouvelles formes."

"Un autre droit à sauvegarder est le droit des minorités à conserver et à développer leur culture. Il n'est pas rare de voir des groupes minoritaires menacés d'extinction culturelle. En certains lieux, en effet, a été adoptée une législation qui ne leur reconnaît pas le droit d'utiliser leur langue propre. On impose même parfois des changements dans les noms de famille ou de lieux."

"La prise de conscience de la situation des minorités, qui se manifeste de façon croissante aujourd'hui à tous les niveaux, constitue à notre époque un signe de ferme espérance pour les nouvelles générations et pour les aspirations des ces minorités. En effet, le respect envers celles-ci doit être considéré, en quelque sorte, comme la pierre de touche d'une convivialité harmonieuse et comme l'indice de la maturité civile atteinte par un pays et par ses institutions."

Quand l'Eglise parle de discrimination en général ou – comme dans ce Message – de la discrimination particulière qui frappe les groupes minoritaires, elle s'adresse avant tout à ses membres, quelles que soient leur situation ou leurs responsabilités à l'intérieur de la société.

AN ILIZ DRE AR BED

GWRIZIOU KRISTEN KATALONIA

(arroudoù)
Lizher eskibion gKatalonia, c'hwevrer 1986

Evel eskibion an Iliz e Katalonia, enkorfet er bobl-mañ, hon eus feiz e gwirvoud broadel Katalonia, stummet a-hed ur milved istor, hag eviti e c'houlennomp ma vo lakaaet kelennadurezh an Iliz da dalvezout : gwirioù ha talvoudoù sevenadurel ar minorelezhioù en ur Stad, ar pobloù hag ar broadoù pe vroadelezhioù, a zle bezañ doujet dezho a-grenn ha kentradet gant ar Stadoù, na c'hallont e nep doare, hervez ar gwir hag ar gevionez, o handeiñ, o distruj pe o enteuziñ ouzh ur sevenadur all brasniverel.

Gant ar c'hemmesk a-vras etre meizadoù ar Vroad hag ar Stad e sav kilstourmoù droukfiziout ha diskrediñ : gant darn e vez soñjet kadarnadur ur vroadelezh evel arc'hañ ur Stad diforc'h, ar pezh ned eo ket un heuliad ret e gwirionez. Dre un aozadur azas e c'hall ur Stad diogeliñ en he diabarzh kenvezañs hag erlusk broadoù diseurt, hep na ranke unan bezañ heñvelekaet gant un all.

Pobloù a-seurt gant Katalonia, emouez ouzh o istor kent da ziazez ur Stad, bev ganto o sevenadur hag o yezh dibar, hep na vent brasniverel er Stad-se, ez eo anat dezho ne vezont ket diwar ul lodennañ amaezhiadurel a-berzh ur riez, hogen ez int lod eus ur riez liesvroad, gant o fersonelezh dezho.

Youl start Kataloniz da zerc'hel, koustet a gousto, d'o sevenadur, alies en arvar, zo bet tremenet da aheurterezh.

Anat eo d'hon pobl e kollje al « liamm » gant ar sevenadur den mar deuje dezhi dilezet he hevelebiezh sevenadurel, en ur ober gant komzoù ar Pab hon eus meneget. E Katalonia, n'eus ket bet intentet an hollvedelezh evel un argerzh koazhañ dre isurzhiañ ouzh ur sevenadur pennholier, hogen evel kreñvaat pep sevenadur hag e zegas en arempred mab-den. Skoueriet ervat eo hevelep kredenn gant an istor : en e wellañ eo bet ar sevenadur katalan er mareoù ma tegase Katalonia ar pep skedusañ d'ar sevenadur bed.

En un doare dibar e tasson ennomp komzoù Yann-Baol II ouzh tud yaouank Tokyo, d'an 24 c'hwevrer 1981 : « Dre ar yezh e vez diavaezet dreist-holl ha kent pep tra sevenadur ur vroad. Ar yezh zo ur furm a roomp d'hon soñjoù, evel ur gwiskamant eo ma lakaomp hon soñjoù e-barzh. Un arvez dibar he devez ur yezh eus hevelebiezh ur bobl hag ur vroad. Enni e talm en un doare kalon ar vroad, peogwir ez eo er yezh, en e yezh, e tiavaezer kement a zo buhez ene mab-den e kumuniezh ur familh, ar vroad, an istor. »

« Ouzh ar parrezioù e c'houlennomp derc'hel da vezañ ur skouer eus ar c'henvezañ gant an doujañs da gement stumm sevenadurioù, da aesaat da implijout boas hon yezh, en ur vreudeuriezh kristen e gwirionez. »

L'ÉGLISE DANS LE MONDE

LES RACINES CHRÉTIENNES DE LA CATALOGNE

extraits de la Lettre des Évêques Catalans, février 1986

Comme évêques de l'Église en Catalogne, incarnée en ce peuple, nous avons foi en la réalité nationale de la Catalogne, modelée tout au long d'un millénaire d'histoire, et nous réclamons aussi pour elle l'application de la doctrine du magistère ecclésial : les droits et les valeurs culturelles des minorités ethniques dans un État, des peuples et des nations ou nationalités, doivent être respectés absolument et même promus par les États, lesquels ne peuvent, d'aucune manière, selon le droit et la justice, les persécuter, les détruire ou les assimiler à une autre culture majoritaire.

La confusion largement répandue entre les concepts de Nation et d'État produit des réactions de méfiance et de suspicion : beaucoup interprètent l'affirmation de la nationalité comme la revendication d'un État à part, chose qui, en réalité, n'est pas une conséquence nécessaire. Un État peut, par une organisation adéquate, assurer à l'intérieur la convivialité et le progrès des diverses nations, sans qu'aucune d'entre elles n'ait à se sentir contrainte à l'assimilation par une autre.

Les peuples qui, comme c'est le cas de la Catalogne, ont conscience de leur histoire antérieure à la formation de l'État et conservent, avec cette conscience, une culture et une langue propres qui ne sont pas majoritaires dans l'État, gardent vive la conviction qu'ils ne proviennent pas de la division administrative d'un État-Nation, mais qu'ils sont composantes, avec leur personnalité propre, d'un État plurinational.

En bien des occasions, la ferme volonté des Catalans de maintenir, quoi qu'il en coûte, leur culture propre, si souvent menacée, a été interprétée comme une obstination gratuite.

Mais notre peuple a vu que, s'il abandonnait son identité culturelle, il perdrait "le lien" avec la culture humaine, pour dire cela en employant les termes du Pape que nous venons de citer. L'universalité n'a jamais été comprise en Catalogne comme un processus réductionniste de subordination à une culture hégémonique, mais comme le renforcement de chaque culture et son apport responsable au service de l'homme. Et il faut signaler que l'histoire a confirmé cette conviction : les moments de la plus grande plénitude de la culture catalane ont été ceux où la Catalogne a donné son apport le plus brillant à la culture universelle.

Les paroles de Jean-Paul II aux jeunes de Tokyo le 24 février 1981 résonnent en nous avec une force spéciale : "La culture de chaque nation s'exprime, entre autres, et même avant tout, par la langue. La langue est une forme que nous donnons à nos pensées, c'est comme un vêtement dans lequel nous insérons nos pensées. Une langue renferme un trait particulier de l'identité d'un peuple et d'une nation. En elle, en un certain sens, bat le cœur de cette nation, parce que c'est dans la langue, dans sa propre langue, que l'on exprime ce dont vit l'âme humaine dans la communauté d'une famille, de la nation, de l'histoire".

"Nous demandons aux communautés paroissiales de continuer à être un exemple de convivialité dans le respect de toutes les formes culturelles, de faciliter l'accès à un usage normal de notre langue, dans une fraternité véritablement chrétienne."

Yann-Baol II e sezva ar Riezoù Unanet evit 50vet Pennbloaz an Aozadur

D'AR YAOU 5 HERE 1995

C'hoant ar Pab zo bet komz ouzh "holl diegezh ar pobloù a zo war an douar" pa felle dezhañ durc'haat ar brederiadenn ouzh "dianveziadoù ar c'hemmoù souezhus c'hoarvezet er bloavezhioù tremenet hag a bouez war amzer-vremañ ha dazont an denelezh a-bezh" (1).

Emañ ar Pab o stadañ, e gwirionez, war dreuzoù an trede milved, ez eus "herrekaerezh bloc'hel souezhus war glask ar rezid, anezhañ unan eus nerzhioù bras istor mab-den". Hervez ar Pab "ned eo ket enket seurt anadenn en un darnved hepken ; n'eus ket anezhañ kennebeut eztaolad ur sevenadur nemetañ. En amgin, e pep rannved, emezañ, daoust da zarbaroù feuls, o deus lod gwazed ha merc'hed sammet an taraz evit ar rezid, o c'houlenn ma vefe bastet dezho ul lec'h war dachenn ar vuhez kevredel, politikel hag armerzhel, hervez o briegezh evel tud dieub."

Da geñver e weladenn diwezhañ d'A.R.U (here 1979) en doa bet Yann-Baol II an tu da verkañ e oa soliet ar rezid hiziv an deiz war ar gwirioù hollvezel, moinet gant an den, dre berzh maz eo den, ha gourbannet tri bloaz anesvat war-lerc'h diazezidigezh A.R.U. e korf Diskleriadur Hollvezel Gwirioù an Den, "hemañ bepred o venel unan eus eztaoladoù uhelañ kaouded mab-den d'ar maremañ"(2). Daveiñ a ra seurt gwirioù d' "ul lezenn divezel hollek" hag "emañ o tegas dimp da goun n'emaomp o vevañ en ur bed diheboell lamet ar ster anezhañ digantañ, nemet ez eus, en amgin, ur poell divezel o sklaeriañ revoud an den hag o reiñ an tu d'an dud ha d'ar pobloù da gendivizout etrezo" ; ur meni "yezhadur" "o talvout d'ar bed da voulc'hañ ar vreutadeg war an dazont end-eeun a vo e hini."(3)

Digeriñ diarselloù nevez, avat, en deus graet ar Pab o kinnig ur "Bondeul evit ar broadoù" (5). Degaset en deus da goun ez eus bet an Eil Brezel-Bed "dre ma veze gwallet gwirioù ar broadoù" hag "ez eus bet kefleuniet torfedoù spontus en anv koeliadoù noazus a veze o prezeg divriegezh lod broadoù pe sevenadurioù". Hogen hiziv c'hoazh e vez gwallet gwirioù ar broadoù. Mallus eo enta e vefe un emglev etrebroadel o plediñ gant gwirioù ar broadoù (6) en ur bed ma weler ennañ war un dro gant un "heloc'hded vras" oc'h ober d'ar bevennoù kenelek ha sevenadurel dont da vezañ difraeshoc'h-difraeshañ dalbezh (...) arc'hadurioù ar goubarzhegezhioù kenelek ha sevenadurel oc'h addinodiñ gant nerzh hag int heñvel a-walc'h ouzh un darvennadeg c'hroñs a-fed hennadelezh ha dreistbevadur, heñvel ivez ouzh ur meni gourzhpouez d'an tech d'an unneuziekaat". "Un devoud eo hemañ, eme ar Pab, a vefe arabat isprizout evel pa ne vefe anezhañ nemet un aspadenn eus an tremened, pa c'houlenn kentoc'h bezañ dezrannet diwar-bouez predererezh don e-keñver denoniezh, divezouriezh ha reizhoniezh" (7).

Oc'h anadiñ pouez ar gwiziennadur en deus diskleriet ivez : "An tennder-se, etre ar c'houbarzhegezh hag an hollvezegezh, a c'heller sellout outañ evel enmanel da vab-den. En abeg d'o natur boutin e vez lusket an dud da soñjal ez int izili an hevelep tiegezh denel, ar pezh ez int e gwirionez. Hogen, en abeg da istorelezh fetis an natur-se e vezont muioc'h stag ouzh ar strolladoù goubarzhel, ha da gentañ holl ouzh an tiegezh, ha da heul ouzh ar strolladoù liesseurt ma perzhier enno, betek hollad ar strollad kenelel ha sevenadurel anvet gant gwir abeg broad(...). Etre an daou vleinhont - an hini hollvezel hag an hini goubarzhel - emañ lec'hiet enta dere an den, gant tennder bevret kenetrezo, tennder didec'hus, hogen frouezhus biskoazh frouezhusoc'h, pa vez buhezet gant kempouez hezus." (7)

"Hevelep sol denoniel, eme ar Pab o kenderc'hel gant e zielfennerezh, eo a dalvez da "wirioù ar broadoù" anezho "gwirioù denel" ha netra ken, reoù, avat, sellet outo war live spesadek ar gedvuhez." (8) Anzav a ra ar Pab "n'eo ket aes prederiañ war hevelep gwirioù, ken tenn ha maz eo steraat meizad ar "vroad" e-unan, pa n'emañ ket da vezañ hevelebekaet, ent diarnod ouzh hini ar riez. diziouerus eo koulskoude seurt predererezh pa venner hepkoriñ fazioù an amzer dremenet ha dont da sevel un urzh hollvedel reizh".

Dezrannet en deus ar Pab da c'houde gant petra eo amparet gwirioù ha dleadoù ar broadoù, e korf un arroud ma vez adkavet brastreset ennañ kemennadenn ar Iañ a.v. Genver 1989, roet d'anaout da geñver Devezh Etrebroadel ar Peoc'h. "Gwir ur vroad bennak da vezañ zo, hep mar ebet, a gentel da gement gwir all dezhi : nikun, na riez, na broad all ebet, na nep aozadur etrebroadel bennak a ve, na vez engwiriet da soñjal ne zellezfe ket ur vroad bennak bevañ. Hevelep gwir diazezek d'ar vuhez, ne lavar ket koulskoude, dre ret, emveliegezh riezel, rak tu zo da gaout doareoù-kevrediñ reizhoniel diseurt etre broadoù disheñvel, evel ma vez kont, da skouer, e stern ar riezoù kevreadel, ar c'hengreriadoù, pe c'hoazh ar riezoù, ledan ganto an emrenerezh rannbarzhel... Da geñver lod degouezhioù istorek e c'hell bezañ mat doareoù-kevrediñ diseurt dindan renerezh ur riez nemeti, hogen gant ma vo buhezet gant rezid gwirion, gwarantet gant pleustrerezh emzidermenañ ar pobloù. Ar gwir da vevañ a vez, dre natur, oc'h emplegañ evit pep broad ar gwir da virout he yezh hag he sevenadur, ma vez ganto ur bobl bennak oc'h ezteurel hag o tifenn pezh a rin anezhañ he "emveliegezh" speredel orinel. Dre greiz degouezhioù ezreol (evel ar re bet buhezet gant an douar maz on bet ganet warnañ, eme Yann-Baol II), e tiskouez an istor ez eo, dres a-walc'h, he sevenadur an hini a vez o reiñ tro d'ur vroad bennak da zreistbevañ da geñver kollidigezh he emrenerezh politikel hag armerzhel. Dre-se he deus pep broad ar gwir ivez da vevañ hervez he henvoazioù dezhi, en ur ziskarzhañ evel-reizh pep gwallerezh e-keñver ar gwirioù denel diazezek, ha, peurgetket, al leiagenelioù. Pep broad he deus da seveniñ he dazont war-bouez dezhi reiñ desaverezh reizh d'he remziadoù yaouank."

"Hogen mar bez "gwirioù ar broad" o tisplegañ darvennadoù bevret ar "c'houbarzhelezh", dibouezekoc'h ned eo ket merkañ darvennadoù an "hollvezelezh", enzerc'het gant un emskiant kreñv eus dleadoù ar broadoù e-keñver ar re all, hag an denelezh a-bezh. An hini kentañ anezho holl eo, razas, an dlead da vevañ en ur saviad peoc'hus, doujus ha kengret e-keñver ar broadoù all. Setu penaos e vez embregidigezh gwirioù ar broadoù, kempouezet gant diogeliñ ha pleustriñ an dleadoù, o tegas un "eskemm-roadoù" frouezhus, graet evit kadarnaat an unvaniezh etre an holl dud" (8).

E par seurt sklêrijenn, e komz ar Pab gant nerzh diwar-benn "an doujañs d'an disheñvelderioù" en ur ziforc'hañ, evel ma vezer boas gant kelennadurezh an Iliz, ar "riezvroadelouriezh enk ha dispellaus a vez o tinac'h pep gwir d'an "hini all"" hag "a c'hell disoc'hañ war euzhusted ar feulster hag ar spouron" (9) hag ar vrogarouriezh, anezhi karantez reizh evit e vroad. (11)

A-zivout an doujañs dleet da bep sevenadur ha da bep broad e embann gant nerzh : "ez eo kement sevenadur a zo ur striv-prederiañ war gevrin ar bed ha, peurgetket, war hini an den : bez ez eo un doare da lakaat war-wel trehontelezh ar vuhez-den. E kalon pep sevenadur e kaver an doug davet ar brasañ kevrin a zo, kevrin Doue." O vezañ ma klask respont da gudenn ar vuhez-den ez eo pep sevenadur un tamm pinvidigezh eus glad boutin an denelezh : "Ar wirionez diwar-benn an den eo ar barnverk digemm a vez o tedalvezout d'ar sevenadurioù ; hogen pep sevenadur en devez tra pe dra da gelenn war arvez pe arvez eus hevelep gwirionez ken rouestlek." (10)

An niverennoù a zave da rannbennadoù an destenn.

BANDES DESSINÉES

Reynald SECHER — René LE HONZEC

Histoire de Bretagne en 7 bandes dessinées

HISTOIRE DE BRETAGNE

HISTOIRE DE BRETAGNE

Tome IV : 1532 à 1789
Tome V : 1789 à 1815
Tome VI : 1815 à nos jours

EDITIONS E.R.S
39 boulevard Barbot
35530 NOYAL SUR VILAINE

Euriou Pasion an Aotrou Krist

un grand livre breton et un très grand événement...

Ces heures de la Passion de Messire le Christ furent dans leur texte d'origine publiées au XVI[e] siècle en breton médiéval puis retranscrites en breton du XX[e] siècle par l'Abbé Yann-Vari Perrot, éminent celtisant et apôtre de la Foi et de la Bretagne sous la bannière de **"Feiz ha Breiz"**.

Un très beau projet d'édition de ce Chant du Témoin de la Passion fut conçu en 1943 par Herry Caouissin, figure emblématique avec son frère Ronan du Livre breton culturel richement illustré (rappelez-vous, les célèbres éditions OLOLÉ), mais restera rangé en compagnie des merveilleuses illustrations du maître Félix-Pol Jobbé-Duval pendant plus de cinquante ans.

Nous avons le grand plaisir et l'honneur déditer aujourd'hui ces Heures de la Passion de Messire le Christ *(Euriou Pasion an Aotrou Krist)*, accompagnées de leur traduction française, sous la forme de pages d'antiphonaire rehaussées de lettrines enluminées de Félix-Pol Jobbé-Duval, et cela dans l'esprit des Livres d'Heures des Ducs de Bretagne. Ainsi donc, **EURIOU PASION AN AOTROU KRIST** est : un Livre-Événement... un merveilleux Livre à offrir... et un Livre rare, qui honorera votre bibliothèque...

OUI, je vous réserve mon exemplaire exceptionnel et numéroté

NOM et Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... VILLE : .....

Je vous joins un chèque de 277 F, incluant les frais de port, libellé à l'ordre des "Editions Patrick BERTRAND" et à adresser aux **"Éditions Patrick BERTRAND" 56700 SAINTE-HÉLÈNE.**

Si paiement par carte bancaire N° : ..... Date et Signature :
Date expiration : .....

Ar Pab e Breizh

Le Pape en Bretagne

A l'occasion de la visite de Jean-Paul II à Sainte-Anne-d'Auray en Bretagne le 20 Septembre, nous vous proposons une splendide vidéo-souvenir.

Vous y trouverez des extraits : de la conférence-débat " Les cultures minoritaires au coeur de la démocratie ", de la messe bilingue - avec offrande d'une statue de sainte Anne par des enfants des écoles bilingues, l'Evangile en Breton, chants bretons, homélie de Jean-Paul II avec passages en breton(...), - du programme breton qui suivra...

Cette vidéo marquera le passage du Pape d'une manière inoubliable.

Durée : 20 minutes
Prix : 150 FF port compris.

Dihun

Ur C.D. gant Maxime Piolot
Un C.D. de Maxime Piolot

Gant Mouezhioù/*avec les voix de* : Véronique Autret, Corinne Schorp, Evelaine Lochu ha bugale skolioù divyezhek DIHUN - Morbihan.
Komzoù : Maxime Piolot
Muzik : Ch. Desbordes, D. Squiban, D. Rivière, Soig Siberil.
Gant Jacky Molard, Padrig Laouenan, Bernard Quillien, Youenn Le Ret, Kanerion Pleuigner, Bagad Gwened.

Onze Chansons nouvelles bilingues.

Unnek kanaouenn nevez, e brezhoneg hag e galleg.

DEGEMER/ Ton métier c'est la rencontre. PERSEVAL/ Etais-je troubadour. HEP AR PEULVAN/ Sans les menhirs il n'y a pas de croix. AR GOMZ/ La parole. DALC'HIT AN TAOL/ Porte-toi bien. AR C'HADOUR LAGAD-BLEIZ/ Raimbow Warior. PETRA DALVEZ LOKMARIA/ Ça veut dire qui Lokmaria. MORGAN/ Pour que le vent emporte. NI ZO BUGALE AN DOUR/ Nous sommes les enfants de l'eau.

Et une chanson sur le pape Jean-Paul II en breton, français, polonais.

PRIZ : 135 FF

Gweledigezh

Yann-Ber KALLOC'H

15 textes du barde Bleimor
(en breton, anglais, flamand, français et allemand)
Illustrés par Monig LOOSEN-BARON

Prix : 30 francs

Vous pouvez recevoir les textes suivants :

- Discours de Jean-Paul II à l'ONU
- L'Église et les minorités - Message du Pape pour la journée de la paix (1989)
- Discours des évêques catalans

BON DE COMMANDE à renvoyer au :
Comité pour la visite du Pape en Bretagne
72, rue Texier la Houlle 56000 VANNES

J'adhère au "Comité pour la visite du Pape en Bretagne" (facultatif)
et verse la somme de : (montant libre) ..... FF

Je désire recevoir :

- ☐ **Le CD de Maxime PIOLOT :** ..... **135,00 FF**
- ☐ Le discours de Jean-Paul II à l'ONU ..... 30,00 FF
- ☐ Le message pour la journée de la Paix ..... 30,00 FF
- ☐ Le texte des évêques catalans ..... 30,00 FF
- ☐ **Gweledigezh** (Bleimor vu par Monig LOOSEN-BARON) ..... 30,00 FF
- ☐ La vidéo ..... 150,00 FF

Montant total : ..... FF
que je règle par chèque libellé au nom du Comité.

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Code : ..... Ville : .....
Tél : .....

Des centaines de personnalités représentatives du monde économique, culturel, politique, artistique et religieux des cinq départements bretons se sont regroupées au sein du COMITÉ POUR UNE VISITE DU PAPE "en Bretagne"

72, rue Texier la Houlle 56000 VANNES
Tél : 97 46 43 51 - Fax : 97 40 70 92

Vous pouvez aussi lui apporter votre soutien.

Nom : . . . . . .
Prénom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
Code : . . . . . Ville : . . . . . .
Tél : . . . . . .

Je verse la somme de .....FF (chèque au nom du Comité)

Signature :

Indiquer les "titres et qualités" qui peuvent être mentionnés.

20 h 30
LE 12 SEPTEMBRE 1996
A AURAY
Salle ATHENA

CONFERENCE-DEBAT

LES CULTURES MINORITAIRES AU COEUR DE LA DEMOCRATIE

LA PENSEE DE JEAN-PAUL II

par le Père Rieutord S.J.

Directeur de la collection " Europe Culture "
Secrétaire Général de l'Institut Robert Schuman pour L'Europe
Membre du Conseil d'Orientation de l'Observatoire Européen de Géopolitique de Lyon
Membre du Centre Européen de la Culture (CEC) à Genève

avec la Participation du

Père Damien Le Douarin
vicaire général du diocèse de Vannes

Jean Paul II au siège des Nations Unies pour le 50e Anniversaire de l'Organisation

JEUDI 5 OCTOBRE 1995

Jean-Paul II a voulu s'adresser " à toute la famille des peuples qui sont sur la terre", voulant orienter sa réflexion sur "les conséquences que les changements extraordinaires intervenus ces dernières années ont pour le présent et l'avenir de toute l'humanité" (1).

En effet, au seuil du troisième millénaire, le pape constate "une accélération globale extraordinaire de la recherche de la liberté qui est l'un des grands dynamismes dans l'histoire de l'homme". Le pape ajoute que "ce phénomène ne se limite pas à une partie du monde ; il n'est pas non plus l'expression d'une seule culture. Au contraire, dans toutes les régions de la terre, dit-il, malgré les mesures de violence, des hommes et des femmes ont pris le risque de la liberté, demandant que leur soit reconnu une place dans la vie sociale, politique et économique à la mesure de leur dignité de personne libre".

Lors de sa précédente visite à l'O.N.U. (en octobre 1979), Jean-Paul II avait eu l'occasion de souligner que la recherche de la liberté en notre temps est fondée sur les droits universels dont jouit l'homme du seul fait qu'il est homme, droits formulés trois ans à peine après la fondation de l'ONU dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée en 1948, "qui demeure l'une des expressions les plus hautes de la conscience humaine en notre temps" (2). Ces droits sont en référence à une "loi morale universelle" et "nous rappellent aussi que nous ne vivons pas dans un monde irrationnel privé de sens, mais que, au contraire, il y a une logique morale qui éclaire l'existence humaine et qui rend possible le dialogue entre les hommes et entre les peuples", sorte de "grammaire", "qui sert au monde pour aborder le débat sur son avenir même" (3).

Mais le pape a ouvert des perspectives nouvelles en proposant une "Charte des nations " (5). Il a rappelé que la Deuxième Guerre mondiale "a eu lieu à cause de violations des droits des nations" et que "des crimes terribles furent commis au nom de doctrines néfastes qui prêchaient l'infériorité de certaines nations ou de certaines cultures". Aujourd'hui encore, les droits de nombreuses nations sont violés. Il est donc urgent qu'un accord international traite du droit des peuples (6) dans un monde où parallèlement à une "forte mobilité" qui rend les frontières ethniques et culturelles des différents peuples toujours moins nettement tracées (...), nous voyons ressurgir avec force les requêtes des particularismes ethniques et culturels, presque comme une exigence impérieuse d'identité et de survie, comme une sorte de contrepoids aux tendances à l'uniformisation". "C'est un fait, dit le pape, qu'il ne faut pas sous-estimer, comme s'il ne s'agissait que d'une survivance du passé ; cela demande plutôt à être analysé, dans une réflexion approfondie d'ordre anthropologique, éthique et juridique" (7).

Soulignant l'importance de l'enracinement, Jean-Paul II a déclaré que : "Cette tension entre le particulier et l'universel, en effet, peut être considérée comme immanente à l'être humain. En raison de leur communauté de nature, les hommes sont poussés à se sentir membres d'une seule grande famille, et ils le sont. Mais, à cause du caractère historique et de cette même nature, ils sont nécessairement attachés de manière plus intense à des groupes humains particuliers, avant tout à la famille, puis aux divers groupes d'appartenance, jusqu'à l'ensemble du groupe ethnique et culturel désigné, non sans motif, par le terme de "nation" (...). La condition humaine est ainsi placée entre ces

deux pôles - l'universel et le particulier -, en tension vitale entre eux, tension inévitable, mais singulièrement féconde si elle est vécue dans un équilibre paisible." (7)

Poursuivant son analyse, le pape a déclaré que "c'est aussi sur ce fondement anthropologique que reposent les "droits des nations", qui ne sont rien d'autre que les "droits humains" considérés à ce niveau spécifique de la vie communautaire" (8). Jean-Paul II reconnaît que "la réflexion au sujet de ces droits n'est certes pas facile, compte tenu de la difficulté de définir le concept même de "nation", qui ne s'identifie pas nécessairement a priori avec celui de l'Etat. Cette réflexion est toutefois indispensable, si l'on veut éviter les erreurs du passé et mettre en place un ordre mondial juste".

Le pape a ensuite détaillé ce en quoi consistait les droits et les devoirs des nations dans un passage où l'on retrouve les grandes lignes du message du 1er janvier 1989 à l'occasion de la Journée Internationale de la Paix*. "Le droit d'une nation à l'existence est certainement antérieur à tous ses autres droits : personne -ni un Etat, ni une autre nation, ni une organisation internationale- n'est jamais fondée à considérer qu'une nation déterminée ne serait pas digne d'exister. Ce droit fondamental à l'existence ne suppose pas nécessairement une souveraineté étatique, car diverses formes de rattachement juridique entre différentes nations sont possibles, comme c'est le cas, par exemple, dans les Etats fédéraux, dans les confédérations, ou dans les Etats comportant de larges autonomies régionales. Certaines circonstances historiques peuvent se présenter dans lesquelles diverses formes de rattachement à l'unique souveraineté d'un Etat peuvent paraître souhaitable, mais à condition que cela advienne dans un climat de vraie liberté, garantie par l'exercice de l'autodétermination des peuples. Le droit à l'existence implique naturellement, pour toute nation, le droit à garder sa propre langue et sa culture, par lesquelles un peuple exprime et défend ce que j'appellerai sa "souveraineté" spirituelle originelle. L'histoire montre que dans des circonstances extrêmes (comme celles qu'a connues la terre où je suis né), c'est précisément sa culture qui permet à une nation de survivre à la perte de son indépendance politique et économique. Par conséquent, toute nation a également le droit de mener sa vie suivant ses traditions propres, en excluant naturellement toute violation des droits humains fondamentaux et, en particulier, l'oppression des minorités. Toute nation a le droit de construire son avenir en donnant une éducation appropriée à ses jeunes générations.

"Mais, si les "droits de la nation" traduisent les exigences vitales de la "particularité", il n'est pas moins important de souligner les exigences de l'universalité, exprimées par une conscience forte des devoirs que les nations ont à l'égard des autres et de toute l'humanité. Le premier de tous est certainement le devoir de vivre dans une disposition pacifique, respectueuse et solidaire à l'égard des autres nations. Ainsi l'exercice des droits des nations, équilibré par l'affirmation et la pratique des devoirs, entraîne un "échange de dons" fécond, qui renforce l'unité entre tous les hommes." (8)

Dans cette lumière, le pape parle avec force du "respect des différences", distinguant comme le fait habituellement les déclarations du Magistère le "nationalisme étroit et exclusif" qui nie tout droit à l'autre " et " peut conduire véritablement à l'horreur de la violence et de la terreur" (9) et le patriotisme qui est l'amour légitime de son pays (11).

A propos du respect dû à toute culture et à toute nation, il déclare avec force que "n'importe quelle culture est un effort de réflexion sur le mystère du monde et, en particulier, de l'homme : elle est une manière d'exprimer la dimension transcendante de la vie humaine. Le coeur de toute culture est constitué par son approche du plus grand des mystères, le mystère de Dieu" Toute culture, étant un essai de réponse au problème de la vie humaine, est une richesse du patrimoine commun de l'humanité : "La vérité sur l'homme est le critère immuable de jugement qui s'applique aux cultures ; mais toute culture a quelque chose à enseigner sur l'une ou l'autre dimension de cette vérité complexe" (10).

Les numéros font référence aux paragraphes du texte.

VISITE DU PAPE "en BRETAGNE"

Adresse : 21, rue des Tribunaux 56000 VANNES (Tél. & Fax : 97-40-70-92)

Comité de parrainage : *(extraits de la liste)*

Monsieur Pierre LE MOINE, président (représentant de l'UFCE auprès du Conseil de l'Europe, Comité mixte ONG, parlementaire du Conseil de l'Europe, président honoraire de l'UFCE) ; Monsieur Yann JESTIN, vice-président (président de l'association des élus bretonnants) ; Monsieur Tugdual KALVEZ, trésorier (philosophe) ; Monsieur Yannig BARON, secrétaire (président d'association de parents d'élèves) ; Madame Hélène LEROUX (chef d'entreprise) ; Monsieur Jean CEVAER (ingénieur) ; et Mesdames et Messieurs : Per DENEZ, Jean-Jacques MONNIER (historien), Yvonig GIQUEL (écrivain, directeur honoraire de la Chambre de Commerce du Morbihan), Joseph LE BIHAN (professeur à H.E.C.), Joseph MARTRAY (fondateur du CELIB), Ronan Huon (écrivain, éditeur), Yann POILVET (directeur d'Armor-Magazine), Didier GUINLE (chômeur, Nantes), Monig LOOSEN-BARON (artiste), Pierre LAURENT (ancien élève de Polytechnique, président de l'Entente Culturelle Bretonne), Yvonig LE MERDY (présidente d'Emglev Bro an Oriant), Loïc TUAL (étudiant), Françoise MORIN (éducatrice), Jacques-Yves LE TOUZE (directeur d'Etudes et Recherches en Bretagne), Madalen MORIO (professeur), abbé P. BARON, Pascale GUILLOU, Mikael CHAUVIN (ingénieur), Gaëtan de LANGLAIS (promoteur immobilier), François MARQUER (docteur ès lettres), Yann TALBOT (prêtre), Carmelo de la PINTA (artiste), Loeiz LAURENT (administrateur de l'INSEE, président du Comité de Liaison de l'Action Régionale), Per LOQUET, J. LEC'HVIEN (recteur), Louis LE MOUEL (directeur honoraire de la Banque de France), Luce LOYANT, Dominique de LAFFOREST (prêtre), François et Albane GOUTHE (professeur), Loik LE GRIGUER (prêtre, musicien), Yannig CORAUD (conseiller municipal de Saint-Nazaire), Loic ORHANT, Fañch MORVANNOU (professeur à l'U.B.O.), Edouard NEDELEC (aumônier de marine), Alain KERVERN, le Centre spirituel breton de Guingamp, Jean FEVRIER (docteur ès lettres), Riwanon KERVELLA, Padrig an Habask, Thibaut GUILLEMOT (responsable Oaled Sant-Erwan), Youenn OLIER (écrivain), Gwenaël MORIO (enseignant), Daniel THENADEY (directeur Centre culturel "Les Arcs" Quéven), Alan STIVELL, Olivier FURON-BAZAN (journaliste, écrivain), Jean-Yves COZAN (premier vice-président du Conseil général du Finistère), Ivona MARTIN (Collier de l'Hermine), BUREL (conseiller municipal de Scaër), P. CHAPALAIN (maire de Plounévez-Lochrist), Isabelle LE BAL (conseillère municipale de Kemper), Bernard LE NAIL, Marig LEMOINE-VALLERIE (psychologue), André LAVANANT, Hervé LATIMIER (administrateur civil), Yves SANSON (notaire), Yves LE NEVEU (président Souvenir Chouan), Youenn CRAFF (Unvaniezh Koad-Kev), Marsel DERRIEN (curé de Rostrenen), Marc BOTHOREL (collégien), Yvon MOTREFF (recteur de Glomel), Daniel PENNEC (député de Guingamp), Louis BOTHOREL (ingénieur), Ivetig an DRED (Collier de l'Hermine), Yvonne BOCHER, Fransiz DREAN, Pierre et Marie KERGUENO, Janed QUEILLE, Louis BOTHEREL, E. et M. GUILLOIS, Hervé LE BLEIZ, Yves PODER (prêtre), Maurice LE BRETON, Herry CAOUISSIN (écrivain, cinéaste), Alan MONTFORT (étudiant), Gérard CORMY (artiste peintre), Pierre LE BIVIC (prêtre, professeur), Pierre HEBRARD, Patrick AUFFRAY, Dominique de PERTAT, Gilbert PHILIPPE, Marcel RIMPOT (prêtre), Edmond REGENT, Père CHARDRONNET (O.M.I., historien), B. PARMENTIER, Noela LOUARN, Robert GOUZIEN (professeur), Fanch KERRAIN (professeur), Ewan MORIO (employé), MARTIN (Quévert), Goulc'han KERVELLA (écrivain, adjoint au maire de Plouguerneau), Jean CHAPEL (prêtre S.J.), R. LE HONZEC (historien, dessinateur), Louis GUEGUEN (prêtre S.J.), Alan CORAUD (domaine viticole 44, conseiller en communication), Jacques QUEINNEC, Maurice LE BRETON (Corlay), Dr Yannick BLIN (Pornic), Bertrand BONNIEC (recteur), Christian Y.M. KERBOUL (grand prix des Ecrivains bretons), Anne LE BRAS, Breuriezh Sant Ildud, Viviane BENOIT, Rozenn CAOUISSIN (publiciste), Maurice ROBERT (prêtre), Françoise LOUARN (agricultrice), Jean-Luc LE DOUARIN (chef d'entreprise), Pol et M.-Thérèse CALVEZ (Orvault), Ch. GIRAUDON (35), Anne-Marie et Yann ROBINEAU (Pornic), Joël CUZON Du REST, Georges LE MEUR (maire honoraire de Châteauneuf-du-Faou), Yann MOULIN (artiste), Bernadette et François de ROBIEN, Gérard LE CLERC (chef de choeur), Noluenn de ROHAN-CHABOT, Annaïg et Robert d'HARCOURT, Cédric CHOPLIN (enseignant), Albert BOURGEOIS (pharmacien), Roger et Marie-Claire BORDE (Lanester), Gwenn de PARCEVAUX, Guy PLUNIER (conseiller régional), Hervé BOUCHE, Gilles ROUMEUR (enseignant), Ph. ABJEAN (président du Tro-Breizh), la Générale P. VALLERIE (Saint-Malo), Annick DANIELOU, Loig KERVOAZ (professeur), Alan VIAOUET, Malo LOUARN (artiste), Denez PRIGENT (artiste), Michel BASTIT (professeur de philosophie à l'université de Bourgogne), Gérard MEREL, André LEGRAND (directeur d'Ar Vro), Jean FREOUR (sculpteur), André LE PAPE (haut fonctionnaire, ancien maire de Trébeurden), Jean-Yves GAUTIER (directeur de coopérative agricole)...

A PROPOS DE CLOVIS

par Suzanne CITRON

Un comité exclusivement français s'apprête à parrainer une "année Clovis". Qu'en pensent d'éminents historiens médiévistes allemands comme Karl Ferdinand Werner, l'analyste du "mythe franc" et de son appropriation par l'historiographie française, ou comme Carl Richard Brühl fustigeant l'anachronisme de ceux qui considèrent "l'Allemagne" ou "la France" comme des données historiques établies à priori ?

En France, un catéchisme scolaire, d'origine à la fois royaliste et républicaine, entretient dans notre pays l'image d'une nation intemporelle, éternelle, préexistant à sa propre histoire. Pour nos voisins européens, cette célébration hexagonale de Clovis ne peut que renforcer l'idée d'une France arrogante, toujours prompte à s'attribuer l'exceptionnalité comme fondement de l'identité nationale.

Si l'on croit au déterminisme historique, le royaume de Clovis concerne autant le passé des futurs Allemands, Belges, Néerlandais, Luxembourgeois que celui des futurs Français. Et Clovis parlais une langue que l'on pourrait qualifier de "proto-allemande", mais certainement pas de "proto-française" ! Clovis, premier roi illustre de l'histoire de France ? La manipulation du passé remonte aux moines de Saint-Denis, historiographes des premiers Capétiens. Ils ont prétendu que leurs rois descendaient des Carolingiens. Ces derniers avaient eux-mêmes légitimé leur propre coup d'État, grâce au mythe introduit au IX[ème] siècle par l'évêque de Reims Hinemar : l'huile du sacre de Pépin et de ses successeurs était celle du baptême de Clovis, apportée par une colombe et miraculeusement conservée depuis lors dans la Sainte Ampoule de l'église de Reims.

L'historiographie libérale et républicaine du XIX[ème] siècle a entériné cette pseudo-continuité des dynasties royales en adossant l'histoire des rois au mythe des Gaulois ancêtres des Français, garants de la préexistence idéologique et chronologique de la nation sur les rois. Et les manuels de l'école républicaine ont ainsi intégré Clovis et Charlemagne dans le légendaire de l'histoire de France.

Cette *"année Clovis"* ne pourrait-elle, au contraire, être celle de la démythification des histoires *"nationales"* ? D'abord refuser la vision idyllique et truquée du Clovis chrétien de Jean-Paul II. *"Les portraits de Clovis donnés par les sources anciennes,* écrit l'historienne Colette Beaune, *ne sont clairs que sur l'appréciation laudative des qualités guerrières du Mérovingien."* Parce que ce pillard (ou roi d'un peuple pillard) rendait à l'Église une partie du butin, allons-nous, une année durant, le proposer comme *"repère"* aux jeunes de nos banlieues ? Souhaite-t-on que les fabricants lancent une mode de tee-shirts avec Clovis fracassant le crâne du guerrier de Soissons ? Ou que les Corses adoptent la framée ?

Nous avons, aujourd'hui, besoin d'une historiographie qui ne soit plus celle de la France une, indivisible et sans commencement, mais celle d'une France plurielle, interculturelle, qui intègre une diversité religieuse, ethnique, philosophique, régionale, ouverte aux autres. Dans tous les pays européens, les mythes et les stéréotypes ont été, au XIX[ème] et au XX[ème] siècles, mis au service d'une image orgueilleuse et exclusive de la nation. Déverrouillons, au contraire, les imaginaires collectifs. Si nous ne voulons pas laisser le projet européen s'engluer dans les débats technocratiques, si nous voulons qu'il retrouve un souffle de générosité, si nous voulons réinventer le lien social à l'intérieur de nos sociétés complexes, ce n'est certainement pas cette célébration franco-française de Clovis qui y contribuera.

Suzanne CITRON, Historienne (1)

Article paru dans"Le Monde" mai 96

(1) "Le mythe national, l'Histoire de France autrement"
Les Éditions de l'Atelier 12, rue Sœur Rosalie 75013 PARIS

COMMÉMORER EN BRETAGNE LE BAPTÊME DE CLOVIS ?

Le Pape Jean-Paul II, nous le savons par diverses sources, désire depuis longtemps rendre visite aux Bretons. C'est ce qu'a confirmé Monseigneur Gourvès à son retour de Rome, tout dernièrement.

Jean-Paul II ne cesse d'inviter les peuples à retrouver leurs racines chrétiennes ; c'est son message chez tous les peuples qu'il visite. Comment en serait-il autrement en Bretagne dont l'histoire chrétienne est si prestigieuse ?

Mais le message papal aurait pu avoir du mal à se faire entendre dans le cadre imposé de la "Région Apostolique de l'Ouest", construction sans aucune légitimité géographique, historique ou culturelle, façonnée sur le modèle du découpage administratif français, chaque jour plus contesté. En effet, cette visite historique d'un Pape en Bretagne était malheureusement présentée et organisée par l'épiscopat français comme un rassemblement des "Eglises du Grand-Ouest" et initialement sans faire place à la culture bretonne ni à la langue, bretonne toutes deux objets d'un si admirable renouveau.

Grâce à l'action du "Comité pour une visite du Pape en Bretagne", il a été obtenu que l'identité bretonne soit exprimée "avant, pendant et après les cérémonies officielles".

Mais il est urgent également que les Bretons réagissent énergiquement contre le battage médiatique autour de la commémoration du 15e centenaire du baptême de Clovis qui tourne à la manipulation de notre histoire, occultant l'identité historique et culturelle de la Bretagne et cela en totale opposition à l'enseignement du Magistère de l'Eglise au sujet de la culture et du respect des "minorités", thème abondamment développé par Jean-Paul II.

Il a donc paru important au "Comité pour une visite du Pape en Bretagne" de publier un document mettant en lumière l'incongruité de la commémoration du baptême de Clovis en Bretagne en s'appuyant sur les travaux historiques faisant autorité.

Les rapports entre Francs et Bretons à la chute de l'Empire Romain

a) Francs et Bretons

Au début du 5e siècle de nombreux acteurs se trouvaient en présence dans le nord-ouest de la Gaule, les Romains, les Goths, les Bretons, les Saxons, les Francs. Peu à peu tous disparurent sauf les Francs et les Bretons.

Les Francs ? Des Germains, une de ces tribus de l'est qui vers le IVe siècle sont parties à l'assaut de l'Empire romain qui s'est écroulé sous la poussée des invasions.

La Grande-Bretagne, depuis la conquête de César, était devenue, au moins à l'ouest semble-t-il, plutôt un protectorat romain qu'une colonie. Les Bretons, citoyens romains, avaient généralement conservé leurs traditions celtiques tout en ayant su tirer profit de la civilisation latine. Ils étaient en grande partie christianisés. Dans le cadre de l'Empire, des soldats bretons, avec leurs familles, s'étaient déjà installés tout au long de la côte armoricaine pour faire face aux raids saxons.

Mais, vaincus dans leur pays par les envahisseurs, Angles et Saxons, ils choisirent, étant majoritairement chrétiens, de s'exiler, à partir du Ve siècle, de l'Ile de Bretagne vers l'Armorique plutôt que de rester sous la domination des agresseurs païens. Venant le plus souvent de Cornouailles, de Domnonée, de Galles, avec leurs princes, leurs moines et leurs évêques, ils redonnèrent vie à la branche celtique d'Armorique vaincue et colonisée par Rome. Face aux Francs païens, Bretons et Gallos-Romains étaient catholiques. La langue de nombreux paysans de Gaule était encore proche de celle des Bretons et ceux-ci s'installant de plus en plus nombreux auraient sans doute pu re-celtiser la Gaule tout comme cela se produisit en Armorique. Mais le réveil franc allait en décider autrement.

DANS SA CHUTE, L'EMPIRE ROMAIN A RECOURS À L'AIDE DES SOLDATS BRETONS QUI DÉBARQUENT EN NOMBRE DE LEUR ÎLE SUR LE CONTINENT PARTICULIÈREMENT EN ARMORIQUE POUR LUTTER CONTRE LES BARBARES (OPPOSITIONS DE MAXIME EN 385, CONSTANTIN EN 407, RIOTHIME EN 469...) CETTE PREMIÈRE VAGUE D'INSTALLATION DU Ve SIÈCLE SE POURSUIT APRÈS LA CHUTE DE L'EMPIRE (476).

b) L'affrontement

Childéric 1er : sous le règne de Childéric, roi des Francs Saliens, père de Clovis, une longue guerre, de 465 à 481, opposa les Francs aux Bretons associés aux Romains. Vers 475, les Francs furent rejetés sur la limite de la Somme. En 476, le dernier Empereur d'Occident, Romulus Augustule, fut déposé par Odoacre, chef des mercenaires barbares et nouveau maître de l'Italie. L'Empire fut partagé, dans une grande confusion, en petits royaumes barbares qui se faisaient mutuellement la guerre. En Gaule, les Wisigoths avaient établi leur siège à Toulouse et les Burgondes firent de Lyon leur capitale.

Le dernier pan occidental de l'Empire, après 476, est un petit Etat, entre la Somme et la Loire, à la tête duquel se trouve Syagrius, descendant d'une grande famille gallo-romaine, installé à Soissons pour faire face à la menace constante des Francs. En 480, Syagrius est à la tête d'un Etat agrandi et consolidé sans doute grâce aux Bretons et à Ambrosius en particulier.

Clovis et le réveil franc :

En 481 Clovis 1er (Hlodwig), né à Tournai en 466, succède à son père Childéric. Il n'est alors qu'un chef franc parmi d'autres, la puissance franque paraissant elle-même affaiblie.

Les Francs entretenaient des rapports complexes avec les Romains, tantôt ennemis, tantôt mercenaires ; leur influence s'était étendue dans la région restée romaine de nom. Le tout jeune Clovis parvint à coaliser plusieurs rois francs pour s'attaquer à Syagrius qu'il vainquit à Soissons en 486. A la suite, Clovis étendit rapidement sa domination jusqu'à la Seine, devenant ainsi le chef redoutable de la Francia Occidentalis, mais il dut gagner l'est où les Thuringiens l'attaquaient. Puis il revint lutter contre les Bretons qui tenaient la Loire de Tours à Orléans et les vainquit à Blois. Nantes fut également assiégée.

Mais le pays d'entre Seine et Loire résista aux Francs bien après la chute de Syagrius et Clovis ne parvint pas à en prendre la possession. Aussi, pour mettre fin aux attaques incessantes des Francs, fut négocié un traité par les évêques,notamment Melaine de Rennes et Pafern de Vannes. Par ce traité, les Armoricains reconnaissaient la suprématie des Francs tout en gardant leur indépendance et sans leur payer de tribut. Clovis ne fut jamais roi des Bretons. Par ce traité, le territoire breton était d'ailleurs accru de celui des Coriosolites. De leur côté, les Francs espéraient ainsi élargir leur influence sur l'île de Bretagne. Cette entente permit aux Bretons de profiter d'un demi-siècle de paix avec les Francs. L'un des éléments de cet accord fut sans doute le baptême de Clovis. Ce baptême était un espoir de paix durable pour les Bretons. Clovis pouvait y gagner l'appui des Bretons et des Gallo-Romains dans sa lutte contre les Wisigoths ariens.

Le baptême de Clovis

a) La situation de l'Eglise en Gaule

A cette époque, l'Eglise était déchirée par l'hérésie arienne qui ne voyait dans le Christ qu'un demi-dieu à la manière païenne.

A l'occasion des invasions, les évêques Gallos-Romains, issus généralement de grandes familles, étaient devenus de véritables "défenseurs de la cité" et jouissaient d'une très grande autorité. Ne semblant rien espérer du pseudo-empire de Syagrius, ils s'engagèrent résolument à œuvrer à la fusion entre les barbares et les vestiges de la civilisation romaine, choisissant pour cela de s'appuyer sur les Francs comme une issue possible pour sortir de la crise arienne.

En effet, les Francs, à la différence des Burgondes et surtout des Wisigoths fanatiques, n'étaient pas touchés par l'hérésie arienne et les évêques n'ignoraient pas qu'il était bien plus commode de convertir des païens que de ramener des ariens à la vraie foi.

Conquête de la Gaule par Clovis et ses fils

A la victoire de Clovis sur Syagrius en 486, l'évêque Rémi, dont le siège de Reims était dans le territoire nouvellement conquis, écrivit au jeune chef une longue et belle lettre comportant de sobres félicitations et l'invitant à collaborer activement avec les évêques dans l'établissement de son royaume. A cette invite, Clovis répondit favorablement par le célèbre épisode du vase de Soissons.

b) Le baptême de Clovis

En 500, Clovis attaqua à nouveau sans succès le roi burgonde Gondebaud et en 507, le roi wisigoth Alaric II. C'est sans doute comme gage de réconciliation avec les Burgondes et sans doute aussi avec l'espoir secret de préparer la conversion de Clovis au catholicisme, que, selon toute vraisemblance, les évêques Avit et Rémi organisèrent le mariage de Clovis, – jusqu'alors polygame –, avec Clothilde, princesse burgonde catholique, nièce du roi, connue pour sa vertu.

Clothilde essaya immédiatement mais en vain de convertir son mari à la foi chrétienne. La mort de son premier fils après qu'il eut été baptisé l'éloigna pour un temps de donner son adhésion au Dieu des chrétiens. Hésitant d'autre part entre la foi catholique et l'hérésie arienne plus proche de ses croyances païennes, il fut sans doute influencé de façon décisive par l'évêque Rémi.

Après maintes hésitations, à une date qu'il est difficile de préciser, entre 496 et 502, Clovis roi des Francs reçut le baptême, ainsi que trois mille des siens, probablement le jour de Noël. Il était ainsi le premier prince germanique à recevoir le baptême catholique. Le baptême de Clovis fut accueilli avec enthousiasme par les évêques. Saint Melaine salua avec joie l'événement, Clovis maintenant chrétien, tout au moins officiellement, cesserait d'attaquer les Bretons. De son côté saint Avit, évêque de Vienne en Burgondie, exprima bien la position des évêques gallo-romains en déclarant : "Votre foi est notre victoire". Les prélats wisigoths mirent immédiatement leurs espoirs en Clovis pour échapper à l'oppression arienne.

Son autorité désormais affermie à l'ouest du fait de l'alliance avec les masses gallo-romaines gagnée par l'accord de 497 et une fois vaincu les Alamans à Tolbiac, Clovis allait affronter Alaric.

c) Clovis héraut de la lutte contre l'arianisme ?

Désormais l'opposition à l'arianisme se cristallisa autour des évêques et de Clovis. Celui-ci devenant le héraut de la libération du joug arien se lança résolument à la conquête des Wisigoths qu'il vainquit à la bataille décisive de Vouillé en 507 grce à une armée dont faisaient partie de nombreux Gallo-romains. Partout, il fut accueilli comme un libérateur par les catholiques ; propagande habile ou conviction sincère ? Il endossa très vite l'héritage romain. En pèlerinage à Tours, à la suite de sa victoire de Vouillé sur les Wisigoths, il se para des insignes de consul honoraire, envoyés par l'Empereur Anastase de Byzance, inaugurant ainsi la fusion des éléments germaniques et gallo-romains.

Un peu à la manière des rois ariens qui se considéraient comme chefs de l'Eglise, Clovis, après son baptême, se fit le héraut de la vraie foi. Il demeurait pourtant un barbare aux moeurs très brutales. Il fit par exemple sauvagement mettre à mort les chefs francs dont certains membres de sa propre famille, tout comme le feront ses successseurs pourtant élevés dans le christianisme. Ainsi fit-il exécuter au Mans son frère Rigomer. Il est clair également que le souverain s'attribua un droit d'intervention dans les affaires de l'Eglise, ce qui devint un trait marquant chez les Francs. Ainsi convoqua-t-il le premier concile de la Gaule franque à Orléans le 10 juillet 511, concile auquel participèrent 32 évêques et où le roi s'attribua certaines prérogatives.

Après avoir achevé de vaincre les Alamans, Clovis soumit les francs Ripuaires, mais échoua à plusieurs reprises face à Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths, qui put maintenir la Provence hors du joug franc. En 511, il mourut à Paris qu'il avait choisi pour capitale.

Commémorer en Bretagne le baptême de Clovis ou retrouver les racines chrétiennes de la Bretagne ?

Le rappel succint de l'histoire événementielle montre à quel point la propagande médiatique autour de la commémoration du baptême de Clovis est incongrue en Bretagne. Les Bretons n'ont pas eu besoin du baptême du roi des Francs pour devenir chrétiens ! Ils l'étaient dès la fondation de la Bretagne par ses princes, ses évêques et ses moines. D'après la tradition galloise, c'est le roi Caratacos de Silure qui aurait introduit la Foi chrétienne en Bretagne. Retenu momentanément captif à Rome après sa défaite sur les Romains en 51, il y aurait rencontré les apôtres Pierre et Paul et se serait converti. D'autres traditions témoignent de l'ancienneté de la conversion des Bretons. Rappelons qu'à la fin du III[e] siècles, Donatien et Rogatien, les "enfants nantais" furent victimes de la persécution religieuse suite aux édits impériaux de 304. De son côté, saint Alban subit le martyr dans l'île de Bretagne et son culte se répandit ensuite en Armorique avec celui de saint Aaron, autre martyr.

Depuis leur toute première évangélisation, les Bretons ont accueilli le mystère chrétien dans son intégralité et l'ont harmonieusement intégré à leur propre culture celte selon un processus d'inculturation tout à fait original et admirable.

Il est important de noter que la foi chrétienne trouva de nombreuses pierres d'attente lorsqu'elle rencontra le druidisme en Celtie, comme si le terrain avait été préparé mystérieusement par le Saint-Esprit. En effet, de nombreuses semences de vérité présentes dans le druidisme ont germé pour de bon par la foi chrétienne. Les Celtes étaient, selon le témoignage des écrivains antiques, un peuple très religieux. Contrairement aux Romains, les druides prêchaient la prééminence des choses spirituelles sur le matériel. D'après ce que l'on peut savoir, leurs croyances étaient plus compatibles avec la Foi chrétienne que celles de nombreuses religions païennes. Aussi la foi chrétienne fut-elle accueillie rapidement et dans son intégralité par le peuple et même par les druides qui étaient, un peu comme les prêtres d'Israël, des penseurs, des sages, des savants aussi bien que des hommes religieux.

Comme les druides, les moines celtes furent enseignants, juges, protecteurs des pauvres, des persécutés, comme le fut plus tard saint Yves. De nombreux symboles utilisés dans les cultes antiques furent également conservés par les chrétiens pour exprimer les mystères de la foi : le culte de l'eau et celui du feu et d'autres symboles cosmiques ; autant de choses qui sont encore aujourd'hui l'héritage sans pareil des traditions chrétiennes de notre pays.

Il est important de rappeler également que le monachisme a été la structure fondamentale de l'Eglise en Celtie. Ainsi l'antique église d'Irlande fut la plus monastique de la chrétienté. De grands monastères regroupant des centaines de moines existaient à peine cent ans après la première évangélisation. A la différence de l'organisation romaine, où l'Eglise était structurée à partir des évêques dont les sièges se trouvaient dans les villes, sur le modèle des institutions administratives, c'est à partir des monastères avec leurs abbés-évêques que l'Eglise celte était organisée. C'est bien autour des moines et des ermites que les populations se regroupèrent, donnant naissance aux futures paroisses qui portent aujourd'hui encore, si souvent, leur nom : Plounéour, peuple de saint Enéour ; Plouzané, peuple de saint Sané ; Ploufragan, peuple de saint Fragan... Par eux le monachisme devint un idéal pour les chrétiens de notre pays et ainsi des familles entières choisirent l'idéal du monachisme et de la sainteté. Souvent originaires des familles princières, nos grands saints fondateurs délaissèrent le métier des armes pour choisir la "militia Christi", "la milice du Christ". Ainsi le roi Judicaël finit-il sa vie comme moine, tandis que son frère Josse refusa de prendre sa place pour, lui aussi, se faire moine. On retrouve le même itinéraire dans la vie du roi Salaün. De même le jeune Ildud abandonna la vie militaire pour se consacrer au combat spirituel.

La Bretagne connaîtra son apogée monastique avec saint Colomban qui y fonda de nombreux monastères avec son disciple saint Gall avant de poursuivre son oeuvre dans le reste de l'Europe.

La riche histoire chrétienne de la Bretagne a engendré un art de vivre chrétien, porté par un art populaire d'une richesse extraordinaire (architecture, mobilier, costumes, musiques et danses, traditions,etc...), tant et si bien que Foi et Bretagne formaient une alliance comparable à celle de l'âme et du corps dans notre culture traditionnelle.

Nul doute que c'est ce riche patrimoine culturel chrétien de la Bretagne - que nous ne faisons ici qu'évoquer -, patrimoine porteur d'avenir et dans lequel s'enracine notre Foi, que le Pape invite les Bretons à retrouver et à célébrer à l'occasion de sa venue à Sainte-Anne-d'Auray. Ainsi, au cours de l'été 95, il adressa un message de soutien "aux pèlerins du Tro-Breizh qui marchent sur les traces des 7 fondateurs de la Bretagne." De son côté, le cardinal Poupard, Président du Conseil Pontifical pour la Culture, déclarait lors du pardon de Saint Nicodème à Pluméliau, qu'il présidait cet été, que le Pape voulait rencontrer les Bretons si célèbres jadis pour leur foi et désirait vénérer le sanctuaire de la mère de la Vierge dont les Bretons ont répandu le culte dans le monde entier. Tout cela, il faut oser le dire, nous place bien loin de la Région Apostolique de l'Ouest que l'on veut nous imposer et de la commémoration du baptême de Clovis qui ne nous concerne pas !

Comment les Bretons qui connaissent l'histoire de leur peuple ne seraient-ils pas irrités et blessés que leur précieux héritage culturel chrétien soit occulté par le battage médiatique autour du baptême de Clovis (presse locale, radios chrétiennes, presse religieuse...), de la "fille aînée de l'Eglise" et autre "France éducatrice des peuples" ?

Les Bretons pourraient rappeler que la Bretagne fut désignée par le Pape Grégoire VII comme "la première des nations marquée par Dieu pour la défense de la chrétienté". Mais loin de nous de vouloir dresser de tels titres en étendards ! Nous n'ignorons pas, en effet, que lorsque l'Eglise s'adresse à une nation, à un Etat ou d'ailleurs à une communauté humaine, quelle qu'elle soit, elle le fait avec la plus grande révérence pour chacun, selon un style qui, dans les siècles passés, a pu pécher par l'excès d'emphase. C'est important de le savoir afin de ne pas entretenir des stéréotypes nationalistes-exacerbés si dangereux dans le cadre d'un Etat-nation aux tendances hégémoniques et impérialistes.

Or l'idéologie étatique française s'est employée à détruire l'identité bretonne, spécialement en programmant la disparition de la langue et plus généralement de la culture bretonne. Un certain catéchisme républicain, hérité lui-même de l'idéologie du pouvoir centralisateur de la monarchie absolue, entretient l'idée d'une nation intemporelle, la France éternelle, la France de toujours, Mère de la civilisation, une et indivisible... Les manuels d'histoire de l'école républicaine ont entériné le mythe de la continuité des dynasties royales y ajoutant celui des Gaulois, ancêtres des Francs. On fit ainsi de Clovis et de Charlemagne les rois d'une France éternelle et préexistant même à la royauté. Il est important de rappeler aux victimes de ses falsifications de l'histoire que Clovis ne fut jamais "roi de France", que son royaume s'étendait sur un territoire concernant tout autant les Allemands, les Belges, les Néerlandais, les Luxembourgeois que les habitants du territoire de l'actuel Etat français et qu'il parlait une langue plus proche de l'allemand que du français... L'année Clovis ne devrait-elle pas être celle de la démythification des histoires nationales ? Les Bretons doivent refuser qu'à l'occasion de la première visite d'un Pape en Bretagne leur culture et leur histoire soient mises à nouveau sous le boisseau. La commémoration du baptême de Clovis ne doit pas être une nouvelle occasion d'occulter officiellement l'histoire originale du peuple breton et spécialement son histoire chrétienne. Ce n'est certainement pas l'intention du Pape Jean-Paul II. Sa venue en Bretagne pourra-t-elle faire changer les choses ?

L'Eglise par son Magistère défend le droit des peuples et spécialement des petits peuples, souvent sans Etat. Elle oeuvre pour que soit reconnu leur droit à l'existence, leur droit à protéger et à développer leur culture, spécialement leur langue. D'autre part, elle s'oppose absolument aux idéologies étatiques impérialistes car elles sont en opposition flagrante avec l'Esprit de l'Evangile et la doctrine chrétienne. Elles attisent la haine et la discorde entre les peuples, provoquent des injustices et des guerres sous prétexte de développement et de suprématie de l'Etat ou de la race desquels on se réclame. Si l'amour de son pays est un sentiment chrétien, le nationalisme exacerbé, l'impérialisme et le fanatisme sont tout à fait anti-chrétiens.

Pour aller plus loin nous vous recommandons la lecture du livre de Léon Fleuriot, Les origines de la Bretagne, *aux Éditions Payot.*

LES PRESSES BRETONNES - 22440 PLOUFRAGAN - TÉL. 02 96 94 01 44

PEMP ESKOPTI BREIZH

D'an 26 gouere 1954, e voe gouestlet Breizh da «Galon Dinamm Maria», e Keranna, «al lec'h meur speredel-mañ eus hon Breizh» (homelienn an Ao. Villepelet, eskob Naoned) gant pemp eskob Breizh ha gant bennozh ar Pab Pius XII a restas komzoù sant Anna e brezhoneg en e skingemennadenn.

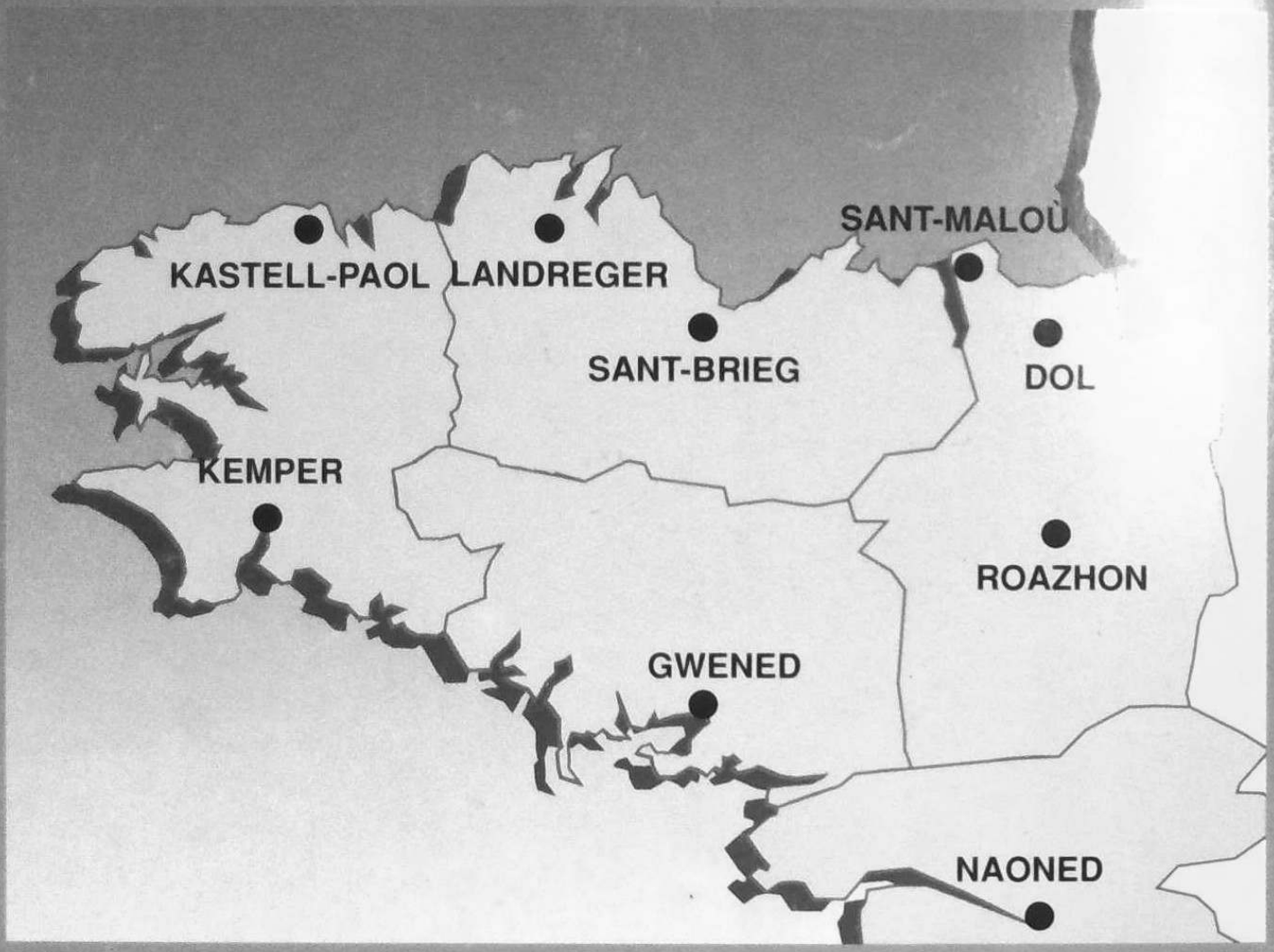

LES CINQ ÉVÊCHÉS DE BRETAGNE

Le 26 juillet 1954, la Bretagne fut consacrée au «Coeur Immaculé de Marie», à Sainte-Anne-d'Auray, «ce haut-lieu spirituel de notre Bretagne» (homélie de Mgr Villepelet, évêque de Nantes), par les cinq évêques de Bretagne et avec la bénédiction du Pape Pie XII, qui, dans son message radiodiffusé, prononça en breton les paroles de sainte Anne.

Kengor evit gweladenn ur Pab "e Breizh"
72, rue Texier la Houlle - 56000 GWENED - Pgz : 97 46 43 51 - Faks : 97 40 70 92

Breuriezh Sant Ildud
Lann Anna
56310 Kistinid (Quistinic)

D'an 22 a viz Eost 1996

Dieu vous bénisse chers amis !

Comme vous le savez tous désormais, nous avons soutenus, autant que nous le pouvions, les efforts du ***Comité pour la visite du pape en Bretagne,*** afin que soit respectée l'identité culturelle de notre pays à l'occasion de l'évènement historiquede la première visite d'un pape chez nous, le 20 Septembre prochain.

Le Comité a publié un livret, *Kentañ gweladenn ur pab e Breizh, Première visite du pape en Bretagne* que nous diffusons volontiers et qu'il est important de faire connaître autour de vous*.

Nous le savons bien, depuis sa première Evangélisation par nos saints moines et sa fondation par nos princes chrétiens, la Bretagne a été un pays chrétien. Les Bretons ont en effet accuelli le mystère chrétien dans son intégralité et l'ont harmonieusement intégré à leur propre culture celte selon un processus d'inculturation tout à fait admirable.

Malgré les vicissitudes de l'histoire, les Bretons sont demeurés fidèles au successeur de Pierre. Cela apparait nettement, par exemple, dans l'histoire des monastères colombaniens, qui aux pires moments de la répression du monachisme celtique restèrent fidèles au pape; ou encore dans la fidélités des évêques bretons au Siège romain et à l'enseignement de l'Eglise,à travers les siècles, malgré les problèmes politiques engendrés par les relations conflictuelles avec la France.

Rappelons-nous également que la Bretagne, à partir du Duc Pierre II (1450-1457), entretint des relations tout à fait particulière avec le Saint-Siège, devenant *une terre d'obédiance*, c'est-à-dire un pays placé sous l'autorité immédiate du Saint-Siège. Dès lors, la Bretagne devent *terre de l'Eglise*, dotée d'un procureur permanent à Rome, d'une basilique, "*Saint Yves des Bretons*", dans la *ville éternelle*. Ce caractère de *terre d'Eglise*, c'est à dire de vassalité directe du Saint Siège ", ne put être supprimer par les roi de France après 1532 et ne le sera qu'en 1789.

En échange de cette fidélité de la Bretagne, les papes soutiendront autant qu'ils le pourront l'indépendance du duché auprès du royaume de France de plus en plus rebelle d'ailleurs à l'autorité papale. A l'occasion de l'acte de soumission du Duc François II au pape Pie II le 25 août 1445, la réponse du pape évoque "*le passé glorieux de la Bretagne*" et rappelle l'émigration des Bretons vers la presqu'île armoricaine :

"Là, ils demeurèrent jusqu'à nos jours sans avoir été vaincus, profitant d'une douce liberté, race forte, habile quant au métier des armes et quant à la littérature, qui fut enseignée sur les mystères chrétiens bien avant que fut baptisé le premier roi de France, une race qui ne connut jamais le reniement depuis qu'elle fut nourrie au sein de sa mère, l'Eglise de Rome, et qu'elle eût goûté le lait des Commandements de Dieu, qui n'a jamais regimbé ni donné son accord à de fausses doctrines, ni jamais non plus faussé les Saintes Ecritures,

comme le font tant de gens ballotés par le souffle de toute théorie en vogue. Car la nation bretonne est forte et stable, sans détour et comme elle le montre aujourd'hui, fidèle et docile, sans ruse ni supercherie envers ses supérieurs. Il nous plait à rappeler comment notre vénéré prédescesseur Grégoire VII désigna la Bretagne : Première des nations marquée par Dieu pour la défense de la chrétienté."

Mais gardons-nous de dresser de tels titres en étendards comme le font si malencontreusement nos voisins ! Nous n'ignorons pas, en effet, que lorsque l'Eglise s'adresse à une nation, à un Etat ou à une communauté humaine, quelle qu'elle soit, elle le fait avec la plus grande révérence pour chacun, selon un style qui, par les siècles passés, a pu pécher par l'excès d'emphase. C'est important d'en tenir compte pour ne pas tomber dans le piège des stéréotypes nationalistes-exacerbés si contraire à l'esprit chrétien.

Nul ne peut nier ce passé catholique de la Bretagne qui donne à la première visite du pape chez nous une tonalité très particulière.

Il est important que nous venions nombreux prendre part à cet évènement exceptionnel qui est avant tout pour nous un évènement spirituel. Jean-Paul II en tant que successeur de Pierre, est en effet : -fondation visible de l'Eglise à travers les siècles.

-fondation visibles de l'Eglise dans tous les pays avec les évêques des diocèses unis à lui.

« Le Seigneur a fait de saint Pierre le fondement visible de son Eglise, nous dit le Catéchisme de l'Eglise Catholique. Il lui en a remis les clefs. L'évêque de l'Eglise de Rome, successeur de saint Pierre est "le chef du Collège des évêques, Vicaire du Christ et Pasteur de l'Eglise toute entière sur cette terre." Le pape *"jouit, par institution divine, du pouvoir suprême, plénier, immédiat, universel pour la charge des âmes"* (936-937.)

Certains d'entre vous ont exprimés le désir de partir avec nous de Quistinic. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire. Vous savez que les pélerins qui le désirent sont officiellement invités à revêtir leurs costumes bretons (c'est une première !) et nous sommes heureux de nous faire l'écho de cette invitation. Par tous les moyens ce jour là, la Bretagne doit se donner à voir et à entendre alors que seront présentes toutes les télés du monde !

Rappelons-nous que le pélérinage de Compostelle en 1989 autour de Jean-Paul II, lors de la journée internationale de la jeunesse, fut l'un des évènements fondateurs de notre communauté et de la Fraternité. La venue du pape parmi nous est l'occasion de remettre une nouvelle fois notre appel entre les mains du Seigneur.

+ Benead

*Vous pouvez commander des exemplaires du livret auprès du ***Comité pour la visite du pape en Bretagne, 72 rue Texier la Houlle - 56000 Vannes -***
Tel : 97 46 43 51 - Fax : 97 40 70 92

Breuriezh Sant Ildud
Lann Anna
56310 Kistinid

D'an 22 a viz Eost 1996

Doue d'ho pennigo mignoned ker !

Evel ma ouezit holl hiviziken, hon eus harpet, kement ha ma c'hellemp, strivoù ar c'h***Kengor evit gweladenn ur pab e Breizh,*** evit ma vo doujet da hennadelezh sevenadurel hor bro da geñver darvoud istorel donedigezh kentañ ur Pab e Breizh, d'an 20 a viz Gwengolo o tont. Laouen omp o kinnig tro-dro dimp al levrenn, *Kentañ gweladenn ur pab e Breizh*, a zo bet embannet gant ar c'hengor. Un dra a-bouez eo en he rofec'h da anaout tro-dro deoc'h*.

Evel ma ouezer mat, ez eo Breizh ur vroad kristen adalek he avielidigezh kentañ ha he savidigezh gant hon menec'h santel hag hon tierned kristen. Ar Vrezhoned o deus degemeret en e bezh ar c'hevrin kristen hag e enframmet en o sevenadur dezho diouzh un dreist a argerzhad enstuziañ.

Chomet eo feleun ar Vrezhoned ouzh Sez Pêr daoust da zarvoudoù displann an istor evel ma tiskouez, da skouer, hanez ar manatioù dindan reolenn sant Koulman a chomas feal d'ar pab e-kreiz moustrerezh ar vanac'helezh kelt ; pe c'hoazh fealded an eskibion chomet tomm ouzh ar pab hag ouzh kelennadurezh an Iliz daoust d'ar c'hudennoù ganet diwar an darempredoù kenstourmel gant Frañs.

Degasomp da sonj ivez, e voe strizh an darempred gant ar Sez Santel, diwar-lerc'h an Dug Per II (1450-1457), Breizh o tont da vezañ un douar sentur, e-se dindan veli zihanterat ar Sez-Santel. Adalek neuze e teu Breizh da vezañ « *douar an Iliz* » gant ul leuriad padek e Roma, ur vrientiliz, « *Sant Erwan ar Vrezhoned* », er « *gêr beurbadel* ». « *Douar an Iliz* », sujet war-eeun d'ar Sez Santel, e chomas Breizh betek 1789 daoust da rouaned Frañs.

E keveskemm ouzh fealded Breizh e skoro ar bibion, par ma c'hellint, dishualded an Dugelezh e-skoaz d'ur rouantelezh c'hall disuj mui-ouzh-mui ouzh beli ar pab. Da geñver gwazoniadenn an dug Frañsez II da bPius II d'ar 25 a viz Eost 1459 e voe graet anv e respont ar pab eus : "*heglod Breizh*", tra ma tegase da goun divroadeg ar Vrezhoned da Ledenez Arvorig : "*Eno emaint o chom betek hiziv an deiz hep bezañ bet damesaet, oc'h en em vataat eus ur frankiz c'hwek, anezho ur ouenn greñv, akuit war an armoù hag al lennegezh, bet deskoniet war ar c'hevrinoù kristen kalz a-raok ma voe badezet nep roue frank, ur ouenn na droas biskoazh da renadez adal ma voe maget ouzh askre he mamm, Iliz Roma, ha bet tañvaet ganti al laezh o tont diwar Lezenn Doue, chomet maz eo hep rebarbiñ biskoazh na reiñ biskoazh he asant da vrizhkelennadurezhioù, na, biskoazh, kennebeut all, kammsteriañ ar Skritur Santel, evel ma ra kement a dud hejet-dihejet gant c'hwezh kement damkaniezh a vez diouzh ar c'hiz. Rak start, postek ha didro eo ar vroad vrezhon, hag, evel ma tiskouez bezañ hiziv, bepred feleun ha sentus, hep tun na trokell, e-keñver he holourion. Bourrañ a reomp adkounañ penaos e voe anvet Breizh gant hon diaraoger doujet Gregor VII : an hini gentañ a-douez ar broadoù merket gant Doue evit difenn ar gristeniezh.*"

Arabat dimp koulskoude ober bannieloù eus seurt titloù evel ma ra siwazh hon amezeion c'hall ! Pa ya an Iliz ouzh nep broad, nep riez, nep kumuniezh tud, n'omp ket hep gouzout e komz outo gant kalz a zoujañs evit an holl en un doare a voe marteze troet da vezañ re bompadus a-hed ar c'hantvedoù tremenet. Pouezus eo derc'hel kont eus kement-mañ evit chom hep kouezhañ e toull trap ar patromoù riezelour ken kontrol d'ar spered kristen.

Den ne c'hell nac'hañ tremened katolik Breizh a ro da weladenn gentañ ar pab du-mañ ul liv dibar krenn.

Niverus e rankomp dont da gemer perzh en darvoud espar-mañ, anezhañ un darvoud speredel da gentañ holl evidomp kristenion. Evel lerc'hiader sant Pêr ez eo Yann-Baol II evit gwir :

- diazez gwelus an Iliz a-dreuz ar c'hantvedoù ;
- diazez gwelus an Iliz dre an holl vroadoù gant eskibion an eskobiezhoù unanet outañ.

"Gant an Aotrou ez eo bet lakaet sant Pêr da sol gwelus E Iliz, eme Katekiz an Iliz Katolik. Ennañ eo ez eo bet fiziet an alc'houezioù anezhi. Eskob Iliz Roma, hag eñ lerc'hiader sant Pêr, eo "Penn strollenn an eskibion, Vikel ar C'hrist ha Bugul an Iliz a-bezh war an douar." "Dre saveladur doueel, ez eus e-kerz ar Pab beli holluhel, kefleun, dihanteradek hag hollvedel evit karg an eneoù " (936-937)

Lod ac'hanoc'h o deus goulennet mont da Gêranna ganimp eus Kistinid. N'eo ket re ziwezhat evit en em enskrivañ. Gouzout a rit e vez kinniget, ent kefridiel, d'ar birc'hinded o defe c'hoant, gwiskañ o dilhad broadel (ar wech kentañ eo !) ha laouenn omp d'hon tro henn reiñ deoc'h da c'houzout. Dre bep seurt tu e ranker lakaat Breizh da vezañ gwelet ha klevet en-dra ma vo eno holl skinweloù ar bed !

Dalc'homp soñj e voe pirc'hirinded Kompostela 1989 gant ar pab Yann-Baol II, da geñver devezh etrebroadel ar yaouankiz, unan eus darvoudoù diazez hor c'humuniezh hag hor Breuriezh. Donedigezh ar pab en hon touez a ro tro dimp da lakaat ur wech c'hoazh hon galvadenn etre daouarn an Aotrou.

+ Benead

*Bez e chellit urzhiadiñ levrennoù o skrivañ d'ar **c'h Kengor evit gweladenn ur pab e Breizh, 72 sraed Texier la Houlle - 56000 Gwened** - Pgz : 97 46 43 51 - Faks : 97 40 70 92